

Montréal, le 7 mars 2018

Par dépôt électronique (SDÉ)

À : Tous les intervenants

**Objet : Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité pour l'année
tarifaire 2018-2019
Demandes de remboursement de frais
Dossier de la Régie : R-4011-2017**

La formation au dossier mentionné en objet me demande de rappeler à tous les intervenants au dossier de transmettre, dans les plus brefs délais, leur demande de remboursement de frais pour chacune des périodes suivantes :

- Les frais encourus et réclamés pour la période prenant fin le 20 décembre 2017
- Les frais encourus et réclamés pour la période du 5 janvier au 16 février 2018

Les intervenants qui n'auraient pas scindé leur demande de frais sont priés de redéposer celle-ci en deux demandes distinctes selon les périodes précédentes.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml